Résumé

La connaissance de la ressource et de ses usages est cruciale, afin de disposer des informations nécessaires à la définition argumentée d'un équilibre et des compromis rendus nécessaires : plan d'action et programmes d'investissement.

Importance (i) de la construction d'une gestion participative des ressources en adaptant les arrangements institutionnels aux spécificités locales et (ii) de l'amélioration des dispositifs de collecte, de traitement et d'échange des données pour une meilleure connaissance des ressources et le développement d'outils d'aide à la décision.

Ces actions sont un préalable au développement des grandes infrastructures et sont nécessaires au suivi et à l'évaluation des actions menées.

Nécessité de mettre en place des mécanismes de financement durables pour (i) le processus (mise en place d'institutions, planification, élaboration de programmes d'investissement, participation de toutes les parties prenantes) et (ii) les actions elles-mêmes. Diversité des outils financiers en fonction de l'objet : dons, prêts, redevance, tarifs.

Recommandations

L'aide au développement ne doit pas seulement répondre à l'insuffisance de financements en faveur du secteur, mais proposer des approches nouvelles. Elle doit accompagner les évolutions institutionnelles : préparation des politiques nationales, amélioration de la gestion, instauration des régulations, émergence des acteurs locaux et renforcement des capacités.

Malgré l'appui de l'aide au développement, les usagers et les contribuables sont et resteront les principaux financeurs de la GIRE.

Nécessité de mener, par les organismes de bassin avec leurs parties prenantes, une réflexion approfondie sur les différents mécanismes de financement de la GIRE : redevances, tarifs, prêts, dons.

Importance de sécuriser des ressources financières en particulier pour (i) les réseaux de mesure hydrométéorologiques et les observatoires de l'environnement et (ii) la participation de toutes les parties prenantes.